

Présentation sommaire « classe de défense et de sécurité globales »

Par une **convention cadre** signée en commun le **8 mars 2011**, les ministères en charge de la **Défense et l'Éducation nationale** ont convenu d'encourager le **développement des « classes de défense et de sécurité globales »**.

S'appuyant sur une convention particulière entre un collège et une unité militaire, ce dispositif, qui a déjà été testé à plusieurs reprises avec succès dans les académies de Nice et de Lille, est **particulièrement adapté à des jeunes collégiens scolarisés dans des établissements classés « réseau ambition réussite (RAR) / Collège et lycées pour l'innovation, l'ambition et la réussite (CLAIR) »**.

Une courte **présentation vidéo** (2mn 30s) est **disponible sur internet**, à partir du lien suivant :

http://www.dailymotion.com/video/xj79vj_bilan-des-eleve-de-5-defense-globale-2011_news

Ce partenariat (non exclusif d'autres partenariats) comprend généralement :

- une **correspondance régulière sous forme électronique**, qui se poursuit lorsque l'unité militaire est en opération,
- une **visite annuelle de la classe au sein de l'unité militaire**, au financement de laquelle le ministère de la défense peut contribuer en ce qui concerne les frais de transport, par l'intermédiaire de crédits mis en place au bureau des actions pédagogiques et de l'information de la direction de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère (DMPA/BAPI) ;
- le **témoignage épisodique de personnels de l'unité militaire**, invités au sein de la classe, en fonction de leur spécialité et du thème abordé, qui peut toucher finalement de nombreux aspects de la vie de l'unité.

L'essentiel des relations se faisant par mels ou par des visites ponctuelles :

- il **mobilise peu de moyens militaires**, que ce soit en personnel, en temps ou sur le plan budgétaire ;
- il **peut s'affranchir des contraintes de proximité géographiques** et constituer une réponse au maintien d'un lien armées-nation avec des « déserts militaires ».

Il ne s'agit **ni de faire de pré-recrutement pour les armées, ni de « militariser » l'enseignement** : ce partenariat a uniquement vocation à **constituer un « fil rouge » et un support permettant de donner du sens aux enseignements**. En provoquant des émotions, ce partenariat **suscite en effet une motivation des élèves** qui facilite les apprentissages.

Les activités de l'unité et les actions menées en commun peuvent ainsi être utilisées pour développer des compétences du socle :

- **maîtrise de la langue française** et de **moyens d'information et de communication**, au travers de l'échange de mels et la préparation de productions scolaires,
- **autonomie et initiative**, par la préparation des visites, le choix des sujets abordés, la mise au point des questions, etc ;
- **compétences sociales et civiques**, par la mise en contact avec un cadre qui impose le respect par l'exemple, voire **éléments de mathématiques** (calcul d'une durée de traversée, ou des paramètres d'un ravitaillement en mer ou d'une projection), **culture scientifique et technologique**, par la présentation de certaines fonctionnalités des matériels utilisés.

Des **informations complémentaires** peuvent être obtenues directement :

* **pour aider concrètement à sa mise en place au sein d'un collège**, auprès de Mme Christine Faller, enseignante d'histoire-géographie (qui, non seulement a elle-même testé et mis au point ce dispositif depuis 2005, mais a également réalisé des actions de formation au sein de son académie sur ce thème) : protocole.defense-education@ac-nice.fr ;

* **pour faciliter la recherche d'une unité militaire partenaire**, auprès des chargés de mission « égalité des chances » du ministère de la défense :

- Général Philippe Levé : philippe.leve@iat.terre.defense.gouv.fr
- Frédéric Jonnet : frederic.jonnet@iat.terre.defense.gouv.fr